

AmLeague joue l'innovation dans la mesure de performance institutionnelle

Les investisseurs semblent séduits par cet outil de comparaison homogène. Reste à convaincre des gérants qui doivent y allouer des moyens

par BENOÎT MENOU

es investisseurs institutionnels disposeront tout prochainement d'un nouvel outil de mesure de la performance des gestionnaires d'actifs. Fondée par Antoine Briant, amLeague se propose de n'animer rien de moins qu'un véritable «championnat» en la

D'un côté, le cruel besoin des investisseurs pour une mesure de performance homogène susceptible de mettre en lumière la valeur ajoutée relative des gérants. De l'autre, une impérieuse nécessité de la part deces derniers de démontrer les bienfaits de leur gestion active, au sein d'un marché institutionnel toujours plus concurrentiel.

En pratique, amLeague limitera strictement son champ d'action à la distribution de données de performance de mandats notionnels aux contraintes communes à l'ensemble des participants. Coup d'envoi le 30 juin avec des portefeuilles actions euro et Europe. Les performances seront validées sur la base des ordres transmis par les gérants par le biais d'une plateforme internet dédiée, le courtier ITG assurant la simulation de l'exécution des ordres, tenant compte de leur impact théorique sur le marché.

Les investisseurs semblent séduits. Directeur du portefeuille de diversification de la Banque Postale, François Marbeck apprécie de voir

Des projets à l'international

naître un «appel d'offres permanent» organisé par un acteur indépendant, un «banc d'essai» de gérants disposés à «concourir dans des conditions de comparabilité indiscutable». attente partagée par Francis Weber, responsable du département financestrésorerie de Réunica, qui veut voir dans le «cahier des charges» proposé l'espoir d'un «outil complémentaire de

Reste toutefois à convaincre un large panel d'asset managers, grands argentiers du projet, une telle démarche nécessitant la mobilisation de ressources internes. Florence Dard, directrice commerciale institutionnels d'Edmond de Rothschild AM, souligne quoi qu'il en soit que ce «cadre de gestion commun pour tous les participants» permettra de distinguer «la qualité de sélection des titres» de chacun. Et Géraud Dambrine, directeur général de Lombard Odier Darier Hentsch Gestion, a de son côté déjà décelé l'«enthousiasme» d'investisseurs bénéficiaires d'u n e «concurrence loyale» qu'amLeague autorisera «enfin».

Antoine Briant entend bien vite développer le projet à l'international, en mobilisant des cette année les 14 investisseurs suisses, néerlandais et allemands.

